

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 1

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Allgemeine Schweizerische Militärzeit-
schrift N° 12, décembre 1984**

Dans son dernier éditorial de l'année, le divisionnaire Seethaler se plaint de la décision prise de n'acquérir que 380 chars *Léopard II*. Si, en effet, ce nombre d'engins suffit à équiper nos régiments de chars, il ne tient, en revanche, pas compte des nécessités de l'instruction dans les écoles de recrues, pas plus que des nécessaires réserves permettant de combler les vides occasionnés par les accidents ou les pertes au combat. Le rédacteur en chef estime qu'il serait temps que l'on commence à faire la différence entre le prix politique de la dissuasion et le prix militaire du combat. Il pense que la solution retenue de la construction sous licence amène avec elle plus d'avantages que d'inconvénients, et il rappelle qu'en matière de politique de sécurité, le poids des décisions et des responsabilités des parlementaires est de plus en plus lourd.

Sous le titre «Droit moderne de la guerre et politique nationale de sécurité», le Lt-col EMG de Mülinen éclaire les rapports complexes et les problèmes que doit maîtriser la mise sur pied des normes juridiques en matière de droit des gens. Mais il rappelle aussi quelles sont, en la matière, les responsabilités de tous les commandants de troupes et des cadres subalternes.

L'ASMZ publie la seconde partie de l'entretien sur la défense combinée qu'avait écrit le colonel EMG Tobler. L'auteur, entre-temps, nous a quittés pour un monde meilleur. Les aspects évoqués ici sont principalement de nature historique. Morgarten, Näfels et Giornico sont des exemples particulièrement typiques d'une défense combinée où la «riposte» a été conduite essentiellement avec le «feu». On a su l'engager de manière judicieuse. Pour leur part, les Appenzellois ont conduit la riposte avec des éléments mobiles et d'attaque. Cela démontre que cette forme de combat est particulièrement ancrée dans nos traditions tactiques.

Depuis plusieurs mois, la revue consacre

chaque mois une page à ses anciens rédacteurs en chef. Ce mois-ci, c'est la personnalité attachante du brigadier Ernst Schuler qu'évoque le cap EMG Gerhard Wyss. Ancien commandant d'une brigade frontière, le brigadier Schuler reste aussi dans la mémoire de plusieurs volées d'officiers instructeurs puisqu'il dirigea, de 1968 à 1977, la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Tous se souviennent avec reconnaissance de cet officier général qui savait si bien allier l'humanisme à l'indispensable rigueur militaire.

Cette livraison de l'ASMZ est complétée par un cahier spécial consacré au cinquième anniversaire de la résistance afghane, cahier dû à la plume de MM. Albert Stahel et Paul Bucherer. Ils évoquent l'historique des événements ainsi que les techniques de combat utilisées par les résistants. Cette étude est fort intelligemment illustrée de photos, de cartes et de croquis.

Défense nationale, décembre 1984

C'est par un article de M. Dominique Moïsi, adjoint au directeur de l'Institut français des relations internationales et rédacteur en chef de *Politique étrangère*, que s'ouvre cette livraison. M. Moïsi examine «Les données de l'environnement international» avec toute la rigueur de pensée et la clarté d'expression que ses auditeurs – dont je fus – ont toujours pu apprécier. Il se limite à certains «points d'ancrage» qui sont les relations Est-Ouest, l'état des alliances et les crises régionales. Il s'en dégage trois tendances: une dégradation constante de l'image de l'URSS, une ambiguïté (de la France) à l'égard des Etats-Unis, et, enfin, l'amorce d'une crise du tiers-mondisme. Ce dernier phénomène semble être le plus nouveau: «... découragés par l'échec des modèles de développement successifs, inquiets des retombées, pour leur sécurité, des conflits se déroulant au sein du Tiers Monde, conscients qu'à travers des phénomènes comme la révolution islamique, c'est l'Occident qui est rejeté, les Français adoptent une attitude plus détachée à l'égard du Tiers Monde: Et

si les victimes étaient également des coupables?»

Le dossier central de cette livraison est constitué par une étude sur le thème «Médias et Défense» menée dans le cadre de la Fondation des sciences politiques. Il s'agit du compte rendu d'une table ronde présidée par M. René Rémond, président de ladite fondation.

Cette table ronde a commencé par un exposé de M^{me} Muriel Humbertjean, responsable des études sociologiques à la SOFRES, qui analyse les résultats obtenus par un sondage sur l'opinion des Français en matière de défense nationale. Cette opinion est le plus souvent favorable au principe dans la mesure où la dissuasion nucléaire fait encore recette et ne nécessite pas l'engagement concret de gens qui, selon notre aune, seraient mobilisables. Un journaliste du *Monde*, M. Jean Planchais, insiste sur la mission du journaliste qui est d'«informer le lecteur-électeur». A noter que participait à ce débat M^{me} Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audio-visuel.

Nous avons retenu, enfin, l'article de M. André Viau qui connaît bien les réalités de l'administration, consacré à «La défense économique». L'auteur est sensible à la

fragilité du système actuel devant des menaces aussi multiples que mal définies. Il lui semble qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine encore «en friche».

Protection civile N° 11-12, novembre-décembre 1984

Le numéro de fin d'année est centré sur le thème de la collaboration entre la protection civile et la Croix-Rouge suisse dont la PC souhaite devenir membre corporatif. Mais, à tout seigneur tout honneur, la revue salue d'abord le nouveau chef suprême de la protection civile en la personne de M^{me} Elisabeth Kopp, conseillère fédérale. La rédaction, par ailleurs, rend hommage à M. Rudolf Friedrich, contraint de quitter prématurément la tête du Département fédéral de justice et police.

Protection civile rend compte d'une visite organisée pour les attachés militaires à Bienne. Le chef local, François Grosclaude, a monté une démonstration qui a valu à la protection civile des commentaires particulièrement élogieux. Ont été surtout impressionnés les attachés chinois, russe et français.